MATRICE DÉTAILLÉE D'ANALYSE DES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DU SYSTÈME FISCAL CONGOLAIS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
JUSTICE PAIX TRAVAIL
LE GOUVERNEMENT

Table Ronde
Internationale sur la Réforme du
Système Fiscal en RDC

Axe 1 : Architecture du Systeme Fiscal (Politique et Procedures Fiscales)

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Faible mobilisation des recettes publiques	Ratio recettes fiscales/PIB inférieur au potentiel et aux standards régionaux	• Assiette étroite et faible conformité • Faiblesse de la maitrise de l'assiette ; inefficacité du recouvrement ; informalité	• Pression budgétaire accrue ; dépendance extérieure • Forte dépendance au secteur minier	Stratégie fiscale de mobilisation des recettes Modernisation du recouvrement ; renforcement du contrôle, réarmement des mécanismes de garanties des créances de l'Etat, et unification du recouvrement
Complexité normative et inflation des prélèvements	Multiplicité des taxes, droits, redevances et prélèvements parafiscaux	Accumulation de textes sectoriels et dérogatoires émanant des Autorités administratives indépendantes, services et établissements publics	Insécurité juridique ; faible lisibilité du système fiscal ; contentieux	Simplification et codification du système fiscal ; Révision et rationalisation des prélèvements
Absence de politique fiscale nationale formalisée	Réforme ponctuelle et non coordonnées ;	Faible planification stratégique	Instabilité fiscale, Incohérence des réformes Distorsions	Élaboration d'un document-cadre de politique fiscale nationale ; et d'un outil ou logiciel d'analyse et d'aide à la décision au plan fiscal
Fraude et évasion fiscales persistantes	Sous-déclaration ; fausses déclarations ; contrebande douanière, fraude produits pétroliers Utilisation limitée des informations disponibles	• Faiblesse des contrôles ciblées ; faible exploitation des données • Capacités analytiques insuffisantes	• Pertes importantes de recettes • Contrôles peu efficaces	Renforcement du contrôle (basé sur la gestion des risques) fondé sur les données, contrôle systémique (recours au data mining et à l'IA dans la mise en œuvre de certains contrôles); réarmement technique des structures de contrôle,
Faible culture de conformité fiscale	• Résistance à l'impôt • Civisme fiscal limité	Manque de confiance dans l'administration, absence de redevabilité, remise en cause de la légitimité de l'impôt	Faible taux des recettes	Programmes d'éducation et de sensibilisation fiscal et mise en place de la culture de redevabilité
Multiplication des régimes spéciaux	Régimes dérogatoires dans les secteurs minier, pétrolier, investissements et marchés publics	Logiques sectorielles non harmonisées et non coordonnées	Distorsions économiques ; perte de cohérence fiscale	Harmonisation progressive des régimes, réexamen des régimes dérogatoires sans impacts avérés
Faible rendement de certains impôts structurants	Performance et Rendement limités de la TVA et de l'impôt sur le revenu	Assiette réduite ; exonérations ; faible contrôle	Déséquilibre de la structure fiscale	Réformes ciblées des impôts à fort potentiel
Faible maîtrise de l'assiette des ministères sectoriels	• Écart significatif entre les actes générateurs potentiels et les recettes effectivement ordonnancées. • Statistique peu fiable des usagers des services publics.	• Cloisonnement entre les Ministères générateurs et la DGRAD. • Manque de qualification technique des agents des ministères sectoriels chargés de la constatation.	• Privation de ressources budgétaires cruciales pour l'État. • Persistance de circuits parallèles de perception au sein des ministères.	• Interconnexion obligatoire des logiciels métiers sectoriels avec le système de la DGRAD. • Formation continue des services taxateurs des ministères.
Coulage des recettes d'encadrement et de participation	• Non-reversement des dividendes par certaines entreprises du portefeuille de l'État. • Opacité dans la perception des amendes judiciaires et transactions administratives.	• Faible gouvernance et manque d'audits financiers dans les entreprises publiques. • Utilisation fréquente de quittances manuelles non sécurisées pour les amendes.	• Diminution du rendement du patrimoine de l'État. • Impunité et décrédibilisation de l'autorité de l'État.	• Systématisation des audits des commissaires aux comptes dans le portefeuille. • Déploiement des terminaux de paiement électroniques (TPE) pour toutes les amendes.
Lenteur et lourdeur de la procédure administrative de la recette	• Délais excessifs entre la constatation, la liquidation par le secteur, et l'ordonnancement par la DGRAD.	• Circuit de la recette non-fiscale trop bureaucratique et non numérisé. • Obligation physique pour l'usager de multiplier les guichets administratifs.	• Découragement des assujettis favorisant la corruption. • Retard dans la mobilisation des fonds du Trésor public.	• Consécration du principe du «Guichet Unique Virtuel» pour les recettes non-fiscales. • Automatisation de la délivrance des notes de perception en ligne.
Faible bancarisation du recouvrement des recettes non-fiscales	• Persistance des paiements en espèces entre les mains des agents publics dans les provinces et territoires.	• Faible maillage du réseau bancaire sur l'ensemble du territoire national. • Absence de protocoles fonctionnels avec les opérateurs de monnaie électronique pour la DGRAD.	• Détournement massif des deniers publics à la source. • Coût élevé du transport des fonds physiques vers les chefs-lieux.	• Intégration des solutions de Mobile Banking pour le paiement de toutes les taxes administratives de faible valeur. • Contractualisation avec des banques partenaires de proximité.

Axe 2 : Fiscalite des Secteurs Strategiques

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Faible évaluation des incitations fiscales sectorielles	Difficulté à mesurer les impacts réels des exonérations	• Absence d'outils d'évaluation	• Perte de recettes sans visibilité sur les résultats	Mise en place d'une matrice d'évaluation des dépenses fiscales et d'un outil ou logiciel d'analyse des décisions fiscales
Fiscalité du secteur minier	Absence de rendement significatif de l'activité minière au profit de l'État	Faible capacité de contrôle Faible maitrise des chaines de valeur	Manque à gagner pour l'Etat	Renforcement des audits spécialisées, des dispositifs de contrôle
Fiscalité du secteur des télécommunications et agro-industrie	• Évasion fiscale liée aux transactions de monnaie électronique (Mobile Money). • Conflits récurrents sur la taxation de la bande passante. • Faible rendement fiscal des industries agro-alimentaires locales malgré la forte consommation.	• Difficulté technique de traçabilité des flux de données en temps réel. • Manque d'interconnexion entre la DGI et l'ARPTC. • Cadre fiscal de l'agro-industrie inadapté aux réalités du marché intérieur.	• Importantes pertes de recettes sur l'économie numérique. • Concurrence déloyale des produits importés sur l'agro-industrie locale. • Contentieux fiscaux répétitifs avec les opérateurs télécoms.	• Déploiement de passerelles de contrôle technique des flux financiers numériques. • Harmonisation des taxes ARPTC, DGI et Ministères sectoriels. • Octroi d'incitations fiscales conditionnées à la transformation locale des produits agricole

Axe 3 : Transformation Digitale et Gouvernance des administrations financieres

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Fragmentation institutionnelle des administrations de recettes	• Multiplicité des régies et structures intervenant sur un même contribuable et de manière autonome • Difficultés de partage des données Gestion éclatée du dossier du contribuable	• Organisation historique cloisonnée ; absence d'intégration des administrations ; autonomie des structures publiques • Inefficacité organisationnelle Faible maillage territorial des services fiscaux	• Duplication des coûts ; faible efficacité de coordination ; déperdition des recettes ; inefficacité du contrôle • Multiplicité des circuits de collecte Complexité administrative ; coûts élevés de gestion ; faible traçabilité des recettes ; fraude.	Rationalisation institutionnelle et gestion intégré du contribuable ; interconnexion des administrations réflexion sur une Autorité nationale des revenus ;
Faiblesse des mécanismes de sécurisation des recettes	Difficultés de contrôle et de suivi (notamment rapprochement entre les déclarations et les sommes à recouvrer)	Procédures manuelles ; faible digitalisation	Fraude ; pertes des recettes ; corruption	Renforcement des audits spécialisées, des dispositifs de contrôle
Faible culture de la performance	Insuffisance des mécanismes de suivi et évaluation de la performance des régies financières	• Suivi insuffisant des indicateurs de rendement ; • Faible culture des résultats ; • Evaluation limitée des performances des services et agents	Difficulté à mesurer l'efficacité réelle des actions de mobilisation des recettes	• Digitalisation et centralisation des procédures et paiements ; • Télépaiements
Faible digitalisation des administrations financières	Absence de rendement significatif de l'activité minière au profit de l'État	Faible capacité de contrôle Faible maitrise des chaines de valeur	Manque à gagner pour l'Etat	Renforcer le pilotage de la performance des régies financières par des indicateurs et des contrats de performance ;
Absence d'interconnexion des systèmes d'information	Bases de données isolées	Cloisonnement institutionnel	Difficultés de contrôle et de recoupement	• Plateforme nationale d'échange de données • Intégration des systèmes d'échange des données et création d'un entrepôt de données

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Multiplicité et fragmentation des projets de numérisation	• Prolifération d'applications locales non coordonnées par régie. • Coexistence de multiples outils spécifiques (Isys-Régies, Logirad, E-Tax Hologram et HUAWEI)	• Absence d'un schéma directeur d'urbanisation informatique unique. • Financements extérieurs cloisonnés par projet plutôt que par programme global.	Gaspillage des ressources publiques par redondance des coûts de développement.	• Fusionner les initiatives dans un Programme National Unique de Transformation Digitale des Finances Publiques. • Placer la gouvernance technique sous la tutelle exclusive d'un comité ministériel des SI.
Résistance humaine et managériale au changement technologique•	• Utilisation de circuits manuels parallèles malgré l'existence d'outils numériques. • Taux de rejet élevé des nouvelles applications par les agents de terrain.	• Culture administrative ancrée sur le support papier générateur de contacts physiques. • Absence de plans d'accompagnement du personnel et de requalification des compétences.	• Persistance du coulage des recettes malgré les investissements matériels. • Sous-utilisation chronique des systèmes d'information acquis par l'État.	• Conditionner l'évaluation de la performance des agents à l'utilisation obligatoire des outils numériques. • Mettre en place un plan agressif de gestion du changement et de formation continue aux technologies fiscales.
Déficit de souveraineté numérique et dépendance technique	• Hébergement des données fiscales critiques sur des serveurs privés ou extérieurs. • Blocage de certaines fonctionnalités par les prestataires externes.	• Absence d'un Cloud National souverain et sécurisé pour l'État. • Contrats de concession informatique mal négociés transférant la propriété du code source aux éditeurs.	• Risque élevé de chantage technique et de rupture de service par les fournisseurs. • Perte de contrôle souverain sur les données financières stratégiques de la RDC.	Systématiser le transfert technologique et la propriété exclusive du code source à l'État congolais. Créer un Data Center national sécurisé dédié exclusivement aux administrations financières.
Déficit et vétusté des infrastructures matérielles et logistiques des régies	• Coupures chroniques de connexion internet dans les bureaux de perception de l'intérieur du pays. • Matériel informatique insuffisant, obsolète ou non protégé contre les surtensions. • Recours persistant aux registres papier par manque d'électricité stable. • Insuffisance des locaux	• Faible couverture du territoire national en fibre optique et en réseaux de télécommunication stables. • Déficit d'approvisionnement en énergie électrique stable (Réseau SNEL défaillant) dans les sites fiscaux. • Absence de budget pérenne alloué à la maintenance et au renouvellement des parcs informatiques.	• Rupture fréquente de la chaîne de transmission des données budgétaires des provinces vers le pouvoir central. • Retards majeurs dans la constatation et le recouvrement des taxes. • Destruction prématurée des équipements technologiques acquis par l'État.	• Déployer des kits d'alimentation en énergie solaire photovoltaïque et des connexions satellites (VSAT) autonomes pour chaque bureau de province. • Créer un Fonds de Dotation Spécial pour le Renouvellement Technologique des régies financières. • Mutualiser les infrastructures de connectivité entre la DGI, la DGRAD et la DGDA.

Axe 4 : Rationalisation des Depenses Fiscales

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Importance du secteur informel	Faible nombre de contribuables enregistrés dans les répertoires officiels ;	• Absence de procédures de formalisation simples, accessibles et incitatives ; • Faible confiance en l'administration ; • Incivisme fiscal	Érosion de la base fiscale ; concurrence déloyale	Régimes simplifiés et formalisation progressive au secteur informel
Faible recouvrement des créances fiscales	Accumulation d'arriérés fiscaux	Faiblesse des procédures de poursuite	Perte importante de recettes	Renforcement du recouvrement forcé
Multiplication des dépenses fiscales	Croissance importante des dépenses fiscales Non maitrise des avantages accordés	Absence d'évaluation économique systématique des avantages accordés	Érosion de l'assiette fiscale ; distorsions inégalités fiscales ; désarticulation des régimes	• Revue périodique des dépenses fiscales • Rationalisation et encadrement des régimes dérogatoires

Axe 5 : Fiscalite, Investissement et Competitivite Economique

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Instabilité fiscale	• Modifications fréquentes de la législation ; • Dispositions législatives ambiguës ; • Absence d'harmonisation des dispositions législatives	Absence de vision à long terme	Insécurité juridique	Programmation pluriannuelle des réformes
Coût élevé de conformité fiscale	Multiplication des déclarations et contrôles	Procédures complexes	Hausse des coûts pour les entreprises	Digitalisations et simplifications des obligations
Faiblesse du règlement des litiges fiscaux	Multiplication des contentieux Qualité de traitement des contentieux	Procédures longues et coûteuses	Dégradation du climat des affaires	Mécanismes alternatifs de règlement des différends
Pression fiscale concentrée sur le secteur formel	Nombre limité de contribuables supportant l'essentiel de l'impôt	Faible élargissement de l'assiette	Découragement des entreprises formelles	Élargissement progressif de l'assiette fiscale et fiabilisation des bases des contribuables en incluant l'informel
Insécurité fiscale et parafiscale	Multiplication des contrôles et des organes de contrôle	Faible harmonisation des pratiques administratives	Hausse du coût de conformité fiscale (à préciser RH, recours aux cabinets extérieurs)	Charte du contribuable ; sécurisation juridique, contrôle qualité
Faible articulation entre fiscalité et politique de développement économique	Incitations fiscales parfois peu ciblées	Absence de politique fiscale claire	Faible impact sur l'investissement productif	Politique fiscale orientée vers la croissance et l'investissement, dépenses fiscales pour l'Etat

Axe 6 : Fiscalite, Investissement et Competitivite Economique

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Chevauchement des compétences fiscales	Conflits entre pouvoir central, provinces et ETD	Ambiguïtés juridiques et institutionnelles	Double imposition ; contentieux ; désorientation des contribuables	Clarification et harmonisation des compétences fiscales
Multiplication des structures provinciales de recettes	Création d'administrations fiscales parallèles et autonomes	Recherche d'autonomie financière	Hausse des coûts administratifs ; Multiplicité des interlocuteurs fiscaux	Mutualisation des services et outils et intégration de toutes les administrations locales et provinciales dans une future autorité unique de revenu.
Faible capacité administrative des provinces et ETD	• Multiplicité des pratiques de gestion d'une province ou ETD à l'autre en raison de l'absence de procédures harmonisées. • Faible maîtrise des procédures budgétaires, comptables et fiscales par les agents provinciaux et locaux. • Faiblesse des dispositifs de contrôle interne et d'audit des recettes locales.	Insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles, inadéquation entre compétences transférées et moyens disponibles, faible digitalisation des administrations locales, déficit de formation et de coordination interinstitutionnelle.	Faible rendement des recettes locales	• Renforcement des capacités • Professionnalisation des administrations fiscales provinciales et locales
Faible coordination fiscale (multiniveaux) entre niveaux de pouvoir	Approches divergentes de taxation	Absence de mécanismes de concertation (permanents)	Insécurité fiscale pour les contribuables	Cadre permanent de concertation fiscale État–provinces ; systématiser les protocoles de partenariat Etat-Provinces en matière de gestion et recouvrement des taxes provinciales et locales

Axe 7 : Fiscalité Internationale et Incidence sur la mobilisation des Recettes Interieures

Problématique spécifique	Constats/ manifestations	Causes structurelles	Impacts économiques et institutionnels	Pistes d'orientation et de réforme
Faible maîtrise des enjeux de fiscalité internationale et des prix de transfert	Difficultés de contrôle des opérations transfrontalières et des multinationales	Insuffisance de capacités techniques et de cadres spécialisés	Erosion de l'assiette fiscale, pertes de recettes	Renforcement du cadre juridique et des capacités en fiscalité international et prix de transfert
Faiblesse de la coopération fiscale internationale et de l'échange d'informations	Difficultés d'accès aux données détenues à l'étranger	Coopération administrative limitée; faible intégration aux réseaux internationaux	Difficulté de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales internationales	Renforcement des accords de coopération et des mécanismes d'échange d'informations
Adaptation insuffisante du système fiscal aux exigences de l'intégration régionale et de la ZLECAF	Harmonisation fiscale limitée avec les espaces régionaux	Absence de stratégie fiscale régionale cohérente	Risque de perte de compétitivité et d'attractivité	Harmonisation progressive des politiques fiscales avec les engagements régionaux
Fiscalité inadaptée aux nouveaux modèles économiques transfrontaliers	Difficultés d'imposition du commerce électronique et des services numériques internationaux	Evolution rapide de l'économie numérique	Erosion des bases taxables	Mise en place d'un cadre fiscal adapté à l'économie numérique et au commerce électronique

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
JUSTICE PAIX TRAVAIL
LE GOUVERNEMENT

Table Ronde
Internationale sur la Réforme du
Système Fiscal en RDC